

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMAREZ

Séance du 1^{er} juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier juillet à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune Pomarez se sont réunis à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire.

Date de la convocation : 24 juin 2021

Membres en exercice: 19

Présents : Mesdames et Messieurs Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Maryse DUPRAT, Colette DUPOUY, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Absents : Joëlle LAGOUARDETTE et Sébastien LARRERE (ayant donné pouvoir à Guillaume BESSELLERE)

Maxime CHARMAN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance à vingt heures trente minutes.

Monsieur le maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du 03 juin 2021, lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire fait rapport de la décision 01/2021 relative à la location du logement du presbytère, à partir du 1^{er} juillet, en vertu de la délégation de pouvoir qui lui a été confiée.

Délibération 2021-07-01-01/56 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 1 Maçonnerie

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°2 au lot 1 Maçonnerie, suite aux décisions de suppression de travaux liées à l'avancement du chantier, ainsi que pour la création d'une ouverture supplémentaire entre le dojo et la salle de réception du basket, pour un montant de -6 317.50€ H.T. Le sous-total des moins-values s'élève à -11 187.50€ H.T. et le sous-total des plus-values à 4 870.00€ H.T.

Délibération 2021-07-01-02/57 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 6 Cloisons sèches/Faux plafonds

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°1 au lot 6 Cloisons sèches/faux-plafonds, proposant un remplacement des dalles de faux-plafonds du hall d'entrée des vestiaires et dans la salle sportive, pour un montant de 7 297.80€ H.T.

Délibération 2021-07-01-03/58 – Avenant au marché de travaux salle A. GARBAY – Lot 9 Plomberie

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°1 au lot 9 Plomberie/sanitaires, proposant la mise en œuvre de destratificateur afin de réaliser des économies sur les consommations pour le chauffage de la salle pour un montant de 7 931.63€ H.T.

Ludovic NOUGARO explique que tous les travaux supplémentaires sont proposés sur recommandation des bureaux d'études afin de réaliser des économies du fait de la présence des entreprises sur place.

Délibération 2021-07-01-04/59 – Avenant au marché de travaux avenue du Marsan

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant n°1 au marché de travaux, proposant la réfection du réseau d'eaux pluviales dans la zone de chantier ainsi qu'en amont pour un montant de 24 278.00€ H.T.

Il s'agit de réaliser une remise en état du réseau, les travaux ayant mis en évidence la vétusté ainsi que le délabrement de certaines buses.

Délibération 2021-07-01-05/60 – Passage à la nomenclature M57

Suite à la demande du Trésor Public, le conseil municipal décide à l'unanimité de changer la nomenclature comptable applicable aux budgets de la commune actuellement en M14 pour un passage à la M57 dès le 1^{er} janvier 2022.

Délibération 2021-07-01-06/61 – Mise en œuvre du RIFSEEP par cadre d'emploi - modifications

Sur proposition de la commission personnel représentée par Hélène TORTIGUE, après avis du Comité Technique du 31.05.2021, le conseil municipal adopte à l'unanimité les modifications au régime indemnitaire des agents communaux existant, afin d'ajouter les cadres d'emploi absents de la délibération initiale, et procéder à une revalorisation des montants maximaux.

Délibération 2021-07-01-07/62 – Lignes directrices de gestion

Sur proposition de la commission personnel représentée par Hélène TORTIGUE, après l'avis du Comité Technique du 31.05.2021, le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de l'adoption des lignes directrices de gestion, qui régiront ainsi la mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents.

Délibération 2021-07-01-08/63 – Convention avec le CDG40 d'adhésion au service de médecine préventive 2021

Afin de répondre aux obligations de médecine du travail, le CDG40 propose l'adhésion au service de médecine préventive, gérant les visites médicales (périodiques, de reprise, de pré-reprise...) et la prévention pour la santé et la sécurité au travail. A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler cette adhésion pour l'année 2021, pour 3 ans, au tarif de 77.20€ par agent et d'autoriser M. le maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

Délibération 2021-07-01-09/64 – Convention de mise à disposition d'un travailleur social au service social du CDG40

Le CDG40 propose un nouveau service de mise à disposition de deux conseillères en économie sociale et familiale, qui reçoivent et accompagnent les agents des collectivités territoriales landaises qui rencontrent des problématiques personnelles et/ou professionnelles. Les agents seront reçus sur leur secteur géographique, en toute confidentialité. La mise à disposition du travailleur social sera totalement gratuite pour les collectivités et leurs agents. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à ce service pour une durée de 3 ans et d'autoriser M. le maire à signer la convention et tout document relatif à cette affaire.

Délibération 2021-07-01-10/65 – Convention avec le SYDEC d'accompagnement de mise en conformité avec l'obligation réglementaire Eco énergie tertiaire

Afin de se conformer aux exigences dictées par le décret tertiaire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention d'accompagnement proposée par le SYDEC. Ce décret concerne sur la commune le groupe de bâtiments constitué par : Hall des sports + école + arènes + grange Bautiaa + stade.

Cet accompagnement à la carte permettra un accompagnement tant au niveau de l'état des lieux de nos consommations, une assistance au choix de l'année de référence, un audit énergétique de nos bâtiments ainsi qu'un accompagnement pour atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire.

Délibération 2021-07-01-11/66 – Règlement intérieur de l'accueil périscolaire - modifications

Suite à modification du tarif de l'accueil périscolaire (décompte en ½ heure et non plus en heure) lors d'une précédente délibération, ainsi que la mise en place d'autorisations de sorties exceptionnelles ou permanentes, le conseil municipal adopte à l'unanimité les modifications au règlement intérieur de l'accueil périscolaire.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire continue la séance avec les questions diverses.

Pascal CASSIAU :

- Notification DSIL – rénovation énergétique ESCHOURDES : attribution d'une aide de 4 462€.
- Mise en vente de la gendarmerie : la maison est mise en vente à 115 000€ et les 4 appartements pour la somme de 280 000€. Laurent MROZINSKI demande si les appartements pourront être vendus unitairement : à étudier si nous en avons la demande. Véronique GUILHORRE pose la question sur la mise en vente de l'autre maison dont la commune est propriétaire : pourquoi pas.
- La nouvelle propriétaire de la maison à côté des pompiers est intéressée par l'achat de notre garage, sous-utilisé. ORPI l'a estimé à 50 000€ car il est transformable en logement. Le matériel qui y est actuellement pourrait être stocké aisément ailleurs et de façon plus logique.
- Protocoles et convention pour le prêt et la location des locaux communaux : protocole sanitaire très contraignant en temps COVID. Les gradins ne seront pas nettoyés par les services techniques mais par l'organisation de la manifestation, les services techniques s'occuperont de la piste et de la désinfection des loges. Alain GARBAY est contre le fait que ce soit les organisateurs qui nettoient les gradins alors que les services techniques l'ont toujours fait. Laurent MROZINSKI demande si le matériel sera mis à disposition des organisateurs ? à voir. Qui fournit les produits ? nous ? la charge sera à étudier et une convention à mettre en place.
- En ce qui concerne le prêt des locaux et notamment des arènes, la mise en place d'une caution est à envisager rapidement, compte tenu des événements récents. Les commissions seront missionnées pour travailler sur le dossier.
- Réservation de terrains : 2 lots à Poursicam (6 et 10) et 2 lots à Pont du Bos (12 et 13).
- Distribution des flyers pour la gestion différenciée + journal de la communauté des communes : à faire avant la réunion du 9 juillet (à 20h30 au Belvédère).
- APAT : demande une date pour l'escape game.
- Basket organise un moule-frites le 13 juillet 2021, sur réservations.
- L'Aficion va être repris par un pizzaiolo, ouverture en prévision pour le 8 août.
- Emplois saisonniers : pourvus par 2 pomaréziens, pour un 20h par semaine sur 1 mois chacun.
- Repas personnel/élus et conjoints : proposition pour le samedi 28 août au soir, avec une visite l'après-midi.
- Le conseil municipal d'août se tiendra le jeudi 29 juillet à 20h30.

Ludovic NOUGARO :

- Planning respecté sur le chantier de l'avenue du Marsan.
- Planning respecté sur le chantier de la salle A. GARBAY, malgré l'inquiétude du charpentier qui a du retard d'approvisionnement sur le bois.

Caroline NEL

- Rapport du SIETOM : il n'est actuellement plus possible de déposer en déchetterie les pneumatiques, la collecte est centralisée à Poyartin uniquement. Passage en horaires d'été. Le « tube » est en panne (sert pour broyer les déchets), les déchets sont alors stockés à l'air libre, générateur de fortes odeurs. Les réparations sont envisagées pour fin juillet. Il va y avoir sûrement une pénurie de compost à terme du fait de l'évolution

de la législation sur la réduction des déchets. Les composteurs ne seront fournis aux habitants qu'en contrepartie du suivi de la formation (2h), si refus de la formation, le composteur sera alors payant, tout comme le second composteur.

Hélène TORTIGUE :

- Réunion avec commission personnel/école le 29/06 : les plannings 2021/2022 sont prêts, légèrement modifiés suite au départ de Marie-France, à la demande de réduction d'heures de la part d'Alison et à la demande de prolongation du congé parental de la part d'Audrey.
- Validation du Projet Pédagogique élaboré par Myriam. Il sera disponible sur le site internet de la commune ainsi que le Projet Educatif élaboré par la commission personnel.
- Travail en cours sur le règlement intérieur de la cantine, il sera soumis au vote lors du prochain conseil municipal.
- Panneaupocket : pas d'information sur l'ouverture aux associations, mais il existe dès maintenant la possibilité d'ouvrir une page dédiée pour nos services municipaux (école, garderie, cantine).
- Jumelage Saint Gildas des Bois : il faudrait faire un échange à Pomarez dès que possible. Un groupe d'enfants de Saint Gildas des Bois viendront passer des vacances dans la région cet été.
- Permanence du samedi : arrêt le 1^{er} août et reprise le 28 août.

Maryse DUPRAT :

- Date de la prochaine réunion communication : mardi 6 juillet à 20h.

Véronique GUILHORRE :

- Le trombinoscope des élus sera diffusé sur le site internet.

La séance est levée à vingt-deux heures et vingt-cinq minutes.